

MOTION

La Conférence des Bâtonniers de France et d'outre-mer, réunie en assemblée générale à Paris le 26 juin 2015 :

CONSIDERANT le refus persistant de Monsieur Pascal EYDOUX, Président du Conseil national des barreaux, d'engager avec les représentants des ordres d'avocats un dialogue démocratique sur les sujets d'actualité majeurs;

CONSIDERANT qu'à de nombreuses occasions, le Président EYDOUX a affiché publiquement des prises de positions contraires à la politique définie par l'institution qu'il dirige ;

CONSTATANT que le Président Pascal EYDOUX n'a pas cru devoir répondre à la lettre, en date du 17 juin, que le Président de la Conférence des Bâtonniers lui a adressée pour lui faire part de son désaccord sur ses prises de position récentes ;

DEPLORE l'attitude ainsi adoptée par le Président du Conseil national des Barreaux, qui fragilise l'institution représentative de la profession à laquelle les Bâtonniers sont indéfectiblement attachés,

EXPRIME solennellement sa défiance vis-à-vis de Monsieur Pascal EYDOUX,

APPELLE le Président du Conseil national des barreaux à respecter les institutions de la profession et à en être le défenseur loyal.

DIT qu'à défaut, elle se verrait contrainte de reconsidérer son implication au sein d'un CNB qui ne respecterait pas ses différentes composantes.

A Paris, le 26 juin 2015